

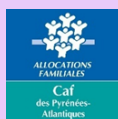


ALAE ET ALSH*
LES MINI POUSSSES
2025 2026

PROJET PEDAGOGIQUE



* ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



SOMMAIRE

I-INTRODUCTION GENERALE

II-FONCTIONNEMENT

III-SOINS SANTÉ SECURITÉ

IV-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

V-LES BESOINS DES ENFANTS

VI-CONCLUSION

I-INTRODUCTION GENERALE

Carte d'identité de l'Alae et l'Alsh :

Qui organise? La mairie de Serres-Castet

Où? Rue Aristide Finco 64121 Serres-Castet

Pour qui? les enfants de 3 à 12 ans (essentiellement ceux qui résident sur la commune - sauf demandes exceptionnelles pendant les vacances)

Comment peut-on nous joindre? : 05 59 33 12 27 ou 06 27 23 73 55 - centre-loisirs@serres-castet.fr

Capacité d'accueil maximum : ALAE 140 -6 ans et 250 +6 ans . ALSH : 50 -6 ans et 60 +6 ans (modulable selon demandes)

L'équipe

L'équipe de direction est composée :

- D'une directrice, diplômée d'un DUT Carrière Sociale.

- De trois directeurs adjoints (selon période) diplômés respectivement de BPJEPS (2) et BAFD (1)

L'équipe d'animation est composée de personnes diplômées (BAFA, CAP petite enfance, Bac pro animation, BPJEPS). Suivant les temps d'accueil l'effectif d'animateur varie.

L'équipe d'animateurs bénéficie de réunions hebdomadaires, qui permet de préparer des projets et des activités ainsi que de réguler des situations et d'échanger des informations. Chaque mois l'équipe a une réunion de formation sur des sujets de réglementation, méthodologie, projets, sécurité, outils d'animation ...

Tous nos accueils sont déclarés aux services de la SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport) et répondent à un taux d'encadrement:

ALAE- inscrit dans un PEDT - **inférieur à 5h (matins, midi, soir)**

Enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 14 enfants

Enfants de 6 ans et plus : 1 animateur pour 18 enfants

ALAE- inscrit dans un PEDT - **supérieur à 5h (les mercredis)**

Enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

Enfants de 6 ans et plus : 1 animateur pour 14 enfants

ALSH extrascolaire-**les vacances**

Enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants

Enfants de 6 ans et plus : 1 animateur pour 12 enfant

	ps ms	gs cp	ce cm
Matin	3 animateurs	2 animateurs	4 animateurs
Pause méridienne	Maternelle 10 animateurs	Elementaire 14 animateurs	
Soir	4 animateurs	4 animateurs	6 animateurs + 1 étude surveillée
Mercredi selon effectifs	3 ou 4 animateurs	2 ou 3 animateurs	3 ou 4 animateurs
Vacances	selon les effectifs 1 pour 8	selon les effectifs 1 pour 10	selon les effectifs 1 pour 12

le cadre réglementaire

Comme dit plus haut l'accueil est déclaré auprès des services de la SDJES sous le numéro : 064ORG0041 et répond à une réglementation liée ainsi que des taux d'encadrement.

En tant qu'ALSH régi par une collectivité publique, la charte de la laïcité s'applique dans notre accueil.

Aussi, à l'inscription de chaque enfant le responsable légal doit prendre connaissance et ratifier le règlement intérieur des accueils (consultable sur notre site internet) .

Les horaires des accueils

Accueil périscolaire

**accueils 7h30 à 8h35
12h-13h35
départs 16h30 à 19h00**

Mercredi

**7h30-19h
accueils 7h30 à 9h30
départs 16h30 à 19h**

Vacances

**7h30-19h
accueils 7h30 à 9h30
départs 16h30 à 18h30**

Les locaux

Les sanitaires

Chaque bâtiment dispose de sanitaires avec des tailles adaptées aux enfants de chaque tranche d'âge, aussi trois toilettes PMR sont présents dans l'ALSH, dans chacun des groupes.

Un entretien est réalisé une fois par jour, suivant un protocole.

L'accès est libre pour les enfants, ils doivent en informer l'animateur, pour des raisons de sécurité.

Au cours de la journée des rappels et des passages réguliers sont organisés (toilettes et lavages de mains) afin de garantir un confort et une hygiène à tous. .

- Bâtiment des PS MS :

- Une grande salle d'activités avec des coins jeux d'imitation: cuisine, garage, bricolage,... un espace lecture et jeux de constructions, plusieurs tables sont à disposition des enfants pour dessiner ou s'installer pour faire des jeux de sociétés qui sont en accès libres sur des étagères.
- Une salle plus petite se trouve au fond du bâtiment, c'est une salle sensorielle mise à la disposition des enfants qui ressentent le besoin de calme et de repos, elle est également proposée aux enfants en cas de crise : "salle bulle"
- Un coin cuisine se trouve à la disposition des adultes, celui ci est fermé et inaccessible aux enfants

- Bâtiment des GS CP :

- Une grande salle d'activités avec tables et armoires de jeux de société sont à la disposition des enfants.
- Une seconde salle est disponible au bout du bâtiment qui est communicante avec la première, avec un coin lecture, jeux d'imitation et un coin jeux de construction en libre accès.

- Bâtiment des CE CM :

- Ce bâtiment est découpé en trois salles qui communiquent entre elles. La première, est la plus grande . On y trouve des casiers pour que chaque enfant puisse ranger ses affaires. Il y a également un meuble de rangement ouvert pour les jeux de société en libre-accès pour que les enfants puissent être autonomes dans le jeu et le rangement.
- Dans la seconde salle, celle du milieu, quatre tables sont à disposition des enfants, un coin de jeux de construction et un coin de jeu d'imitation
- Dans la dernière salle, se trouve un tableau Velléda que les enfants peuvent utiliser en libre-accès. Il y a également quatre tables, et le coin lecture avec des canapés et une bibliothèque.

-Infrastructures extérieures à l'accueil de loisirs :

Dans l'enceinte des bâtiments, la cour de l'école élémentaire est disponible pour l'accueil de loisirs. Les petites, moyennes et grandes sections, utilisent soit la cour de l'accueil de loisirs, soit celle de l'école maternelle. Les salles de musique et d'art sont utilisées à l'ALAE du midi en cas de pluie et à celui du soir pour le goûter d'une classe et l'étude surveillée. A la maternelle, les dortoirs sont utilisés pour les temps de sieste, ainsi que le hall pour des jeux de motricité.

Pour ce qui est des infrastructures extérieures, hors enceinte des bâtiments, nous avons de multiples accès (soumis à réservation pour la plupart) sentier sportif, terrains de football et de rugby, piscine municipale, DOJO, boulodromes et terrains de quilles, salle de danse, bibliothèque, salle de théâtre/cinéma, city stade au parc de jeux municipal, un gymnase poly-sport, salle de ping-pong etc.

les moyens matériels

Tout au long de l'année, du matériel pédagogique est commandé en fonction des projets de l'équipe d'animation. Un budget y est alloué.

En accès libre, dans chaque salle se trouve : De quoi dessiner tel que feutres, crayons de couleurs, crayons à papier, règles, ciseaux, etc... Des jeux de sociétés, des jeux de manipulations et d'imitations, puzzles, memory, etc... sont aussi mis à la disposition des enfants.

Pour les activités manuelles, nous disposons de perles, argile, pâte à modeler, fils de cotons, laines, plastique fou, scoubidou, peintures, papiers, pinceaux, etc...

Pour les activités sportives et de motricité, un local est entièrement dédié au rangement de ce matériel : filets de tennis amovibles, pétanque, molky, kubb, cerceaux, ballon de basket, football, rugby, football, plots, crosses de hockey, haies d'athlétisme, battes de baseball, raquettes de pâla et de tennis, de badminton, plusieurs filets (volleyball, tennis...), balle de tennis et de baseball. Des échasses, cordes à sauter, des tapis de relaxation, des agrès de motricité, kit de circuit vélo, déguisement ...

Dans la cour de récréation, est installé un baby foot, couvert par une bâche sur les temps scolaires et utilisé sur tous les temps d'ALAE, il est encadré, un animateur donne la balle à la demande des enfants.

Des tables de ping pong sont sorties, idem que pour le baby foot, le jeu est encadré.

Le billodrome : il est installé dans une partie de la cour de récréation, les enfants doivent demander pour y avoir accès et des billes leurs sont distribuées à ce moment là.

L'accueil de loisirs met aussi en libre-service un grand **choix de livres**, chez les plus petits, une histoire est lue chaque jour, pour les plus âgés, les livres de l'ALSH sont à leur disposition, mais également ceux de la bibliothèque municipale, que nous allons changer régulièrement pour que les enfants aient un plus grand choix de lecture.

Les ludimalles : depuis la rentrée scolaire 2024, des caisses de jeux avec des objets de récupération sont à disposition des enfants sur les temps méridiens, ainsi que les temps libres des mercredis et vacances. Ils leur permettent de faire travailler leur imagination et leur coopération. Plusieurs fois dans l'année nous faisons des campagnes d'appel aux dons auprès des familles.

Le respect du matériel : si un enfant casse de façon volontaire un objet, sa famille est prévenue et il s'engage à ramener quelque chose de sa maison.

la communication avec les familles

- Les accueils matins / soirs pour donner des informations à l'oral.
- Le portail famille « parent service »
- L'affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs
- Les textos, appels et mails pour rappeler les sorties et autres informations
- Au besoin, rencontre entre la direction et les familles dans le bureau

II-FONCTIONNEMENT

Alae du matin ,

Les enfants sont accueillis de façon échelonnée entre **7h30 et 8h35**. Un directeur accueille les familles à la porte du Sas et recueille les informations s'il y en a.

L'équipe d'animation assure un accueil des enfants en mettant en place des coins de jeux libres pour un réveil en douceur.

Jeux de société, dessins, lecture, jeux de construction... Il peut être proposé des tapis de relaxation pour que les enfants puissent s'allonger s'ils le souhaitent. L'appel, à l'aide d'une tablette est réalisée par les animateurs au fur et à mesure que les enfants arrivent.

En fonction de la météo, les enfants peuvent sortir à partir 8h.

A 8h30 les enfants rangent, reprennent leurs affaires et sont accompagnés dans leur classe (en maternelle) et dans la cour de récréation (en élémentaire), afin que les enseignants prennent le relais de responsabilité à 8h35. C'est un temps de passation d'informations entre les deux équipes si nécessaire.

Alae du midi - maternelle

Avant le repas

11h45 Les 4 animatrices en plus des ATSEM viennent aider à la maternelle ainsi que 2 personnes de l'équipe élémentaire.

Installation des doudous et des boîtes à chaque lit.

Passage aux toilettes.

Une fois dans le restaurant scolaire aide à l'installation des enfants à table.

Chaque classe est amenée au restaurant scolaire par l'ATSEM de sa classe.

12h05 Repas :

Les 6 ATSEM mangent avec les enfants

Environ 13/14 tables Gérées en coopération avec les 4 agents en plus qui ne sont pas assis.

Après le repas

Les enfants seront appelés par niveaux par l'ATSEM/animateur de son groupe pour quitter le restaurant scolaire.

Les PS regagnent l'école avec les 4 adultes, déposent leurs serviettes une fois à l'école dans une pаниère pour lavage quotidien.

Les MS : ceux du dortoir partent avec les ps , ceux du temps calme maternelle partent avec un adulte et les autres partent à l'ALSH avec deux adultes pour le temps calme salle ps ms.

Les GS : partent avec les trois adultes dans la petite cour de la maternelle, 14 enfants (sur volontariat) partent avec un adulte au centre de loisirs pour activité , les autres restent dehors pour jeux de balles, jeux de constructions, jeux libre. Par temps de pluie, tous partent à l'ALSH.

Alae du midi - élémentaire

12h :

Les enfants sont conduits aux animateurs par les enseignants, l'appel est fait, et les listes sont réceptionnées par le responsable du restaurant scolaire.

Les CP CE1 sont dans le hall de l'école élémentaire et passent aux toilettes et se lavent les mains.
Ce groupe est conduit au temps de repas par 6 animateurs.

Les CE2 CM1 CM2 rejoignent la cour.

12h05-12h50

Les CP CE1 prennent leur repas.

Les CE2 CM1 CM2 sont en temps d'activités avec 8 animateurs, ont le choix entre: 1 temps calme animé intérieur, 1 activité intérieure, jeux extérieurs en autonomie (baby foot, ping pong, billodrome, tennis, basket) et ludimalle* ou jeux libres.

12h50

Les CE2 CM1 CM2 rangent leurs activités, passent aux toilettes, se lavent les mains et se mettent en rang.

Les CP CE1 sont raccompagnés par les 5 animateurs de la cantine vers la cour, et réceptionnés par l'équipe d'animation extérieure.

12h55-13h35

Les 6 animateurs + renfort de 3 partent au restaurant scolaire et accompagnent les CE2 CM1 CM2 sur le temps du repas.

Les CP CE1 sont en temps d'activités avec 5 animateurs, ont le choix entre: 1 temps calme animé intérieur, 1 activité intérieure, jeux extérieurs en autonomie (baby foot, billodrome, basket) et ludimalle* ou jeux libres.

13h35

Les enfants du restaurant scolaire sont raccompagnés par les 8 animateurs dans la cour de l'élémentaire.

Les CP CE1 ont rangé leur activité.

Les 13 animateurs restent en surveillance jusqu'à ce que les enseignants reprennent la responsabilité.

8 animateurs restent en surveillance et en passage de relais d'informations etc jusqu'à **13h45**.

***Ludimalle:** Malles avec objets du quotidien de récupération pour que les enfants se créent des histoires, des jeux, en détournant le contenu à disposition.

Alae du soir,

Les enfants sont récupérés par les animateurs à **16h30**. Un appel est fait par classe. En maternelle un adulte par classe et à l'élémentaire un animateur pour deux classes.

Les enfants sont ensuite répartis par salles pour prendre leur gouter (que la commune fournie).

Aux alentours de **17h**, une fois le gouter fini il est proposé aux enfants différents choix d'activités : activités dirigées, temps libre, temps calme et jeux en intérieur, activités sportives, terrain de tennis...

Jusqu'à 19h les enfants sont appelés par le directeur au départ ,via les talky walky. Au moment du départ, l'enfant est pointé sur la tablette. Le directeur s'assure de connaître la personne qui récupère l'enfant (Il sera amené à demander une pièce d'identité si ce n'est pas le cas.), et que celle ci est bien renseignée dans le dossier de l'enfant.

Etude surveillée :

L'étude surveillée est mise en place les Lundi, Mardi et Jeudi, de 16h30 à 18h. Les enfants prennent le goûter dans la salle d'étude ou dehors si le temps le permet. Ils ont ensuite un temps de jeux libre dans la cour pour commencer l'étude à 17h. Les enfants peuvent sortir de l'étude à partir de 17h30 et rejoindre ceux de l'accueil de loisirs, une fois leur devoirs terminés et vérifiés.

La famille s'engage à vérifier les devoirs une fois rentrés à la maison.

Le conseil municipal des enfants

Un Conseil Municipal des Enfants (CME) est une instance participative pour permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie de leur ville et d'exercer leur citoyenneté.

Il est généralement composé d'enfants de CM1/CM2 élus par leurs camarades.

Le CME est composé de deux commissions : environnement, aménagement du village et sport et loisirs.

Les enfants se réunissent avec l'animateur référent, tous les mardis durant l'ALAE du midi : 12h-12h50.

Une commission semaine paire, une commission semaine impaire. Des réunions tous ensemble peuvent avoir lieu pour des préparations de conseil en mairie ou de projets particuliers.

Rôle et Objectifs :

- Éducation à la Citoyenneté : Il permet aux jeunes élus d'apprendre les mécanismes de la démocratie, le débat, le vote, et le rôle de représentant.
- Proposition de Projets : Il sert d'espace de discussion et de proposition d'idées pour améliorer la vie quotidienne des enfants (et parfois de tous les habitants) dans la ville.
- Voix des Enfants : Il est le porte-parole des enfants auprès de l'équipe municipale.

Les jeunes conseillers travaillent sur des projets concrets, qui peuvent ensuite être réalisés par les services de la mairie. Aussi ils assistent à des événements de la commune (commémorations, remises de prix ...) et participent activement à des événements : stands pour la fête de l'école, déco à thème pour le restaurant scolaire, participation au Festi Luys...

En bref, c'est une manière concrète et ludique pour les enfants de participer activement à la vie de leur commune et de s'initier aux valeurs de la République et de la démocratie.

Les mercredis et les vacances

7h30 / 9h30 : L'accueil des enfants est échelonné. jeux calmes, des coins lecture, jeux de sociétés, ... sont mis à la disposition des enfants. Le pointage est réalisé par les animateurs sur tablette et sur fiches pour le directeur à l'accueil.

9h20 / 9h30 : Rangement, Passage aux toilettes et lavage des mains.

9h30 / 9h45 : Appel de enfants , les animateurs présentent les activités de la journée.

9h45 / 11h15 : le temps d'animations et d'activités. Deux ou trois activités sont proposées aux enfants pour permettre un décroisement et avoir des groupes moins nombreux, avec moins de bruits, et donc plus de concentration et moins de fatigabilité des enfants. Chez les PS MS et la plupart du temps chez les GS CP les enfants tournent sur les trois activités et chez les CE CM ils choisissent selon les trois propositions.

11h15 / 11h45 : Un temps libre, soit en extérieur, soit à l'intérieur en fonction du temps sera proposé aux enfants.

11h45 / 12h : Le rangement et le passage aux toilettes pour se laver les mains avec la présence d'un animateur est organisé avant le repas.

12h / 13h : Le repas se passe à la cantine. Les enfants sont maximum 10 par table, avec au minimum un adulte qui mange à leur table. C'est un moment important d'échanges entre animateurs et enfants. (Les maternelles commencent le repas à 11h45 pour avoir moins de bruits et plus de temps.)

Maternelle : 13h / 15h30 : sieste. Après le passage aux toilettes, les enfants récupèrent leurs doudous, tétines si besoin avant de s'allonger et d'écouter la musique calme qui leur est proposée pour favoriser leur endormissement. Le réveil de la sieste se fait en échelonné jusqu'à 15h45.

Elémentaire : 13h / 14h : Le temps calme se fait soit dans la cour, soit chaque tranche d'âge dans son bâtiment en fonction du temps (des tapis sont mis à disposition pour ceux qui souhaitent s'allonger)

14h / 16h : Deux activités sont proposées aux enfants pendant ces temps pour permettre un décroisement des groupes, cela permet d'avoir des groupes moins nombreux, avec moins de bruit, et donc plus de concentration et moins de fatigabilité des enfants.

16h 15/ 16h30 : Rangement et le passage aux toilettes pour se laver les mains avec la présence d'un animateur est organisé avant le goûter. Le moment du goûter est un moment propice pour faire un bilan de la journée avec les enfants.

16h30 / 19h (18h30 pour les vacances) : Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes jusqu'à la fermeture de l'accueil de loisirs. Des jeux libres, du matériel sportif, du petit matériel (ciseaux, crayon, feuilles...), des jeux de société sont mis à la disposition des enfants.

Les enfants sont appelés par le directeur au départ ,via les talky walky. Au moment du départ, l'enfant est pointé sur la tablette. Le directeur s'assure de connaître la personne qui récupère l'enfant (Il sera amené à demander une pièce d'identité si ce n'est pas le cas.), et que celle ci est bien renseignée dans le dossier de l'enfant.

zoom Sur ...

Le dortoir

Après le repas, nous mettons en place une transition progressive vers le calme. L'objectif est de réduire l'agitation pour préparer les corps et les esprits au repos.

Rituel individualisé : Chaque enfant a besoin d'être rassuré. Nous encourageons les petits rituels personnels qui sont essentiels au sentiment de sécurité, comme prendre un doudou, une tétine ou un objet de transition. L'animateur accompagne l'enfant jusqu'à son lit, en lui souhaitant doucement un bon repos. Certains enfants ont besoin d'un accompagnement personnalisé, avec la présence de l'animateur qui va les aider à s'endormir. Des fois à la demande de l'enfant ou si l'animateur constate une agitation ou une difficulté à s'endormir, l'adulte peut proposer : ex : "pour t'endormir est ce que tu veux que je te gratte la tête comme ça / que je te tiens la main". Un rappel régulier est fait en réunion afin que chacun ait la même pratique, et soit à l'écoute du consentement des enfants.

Nous veillons à ce que le dortoir soit un lieu de repos. Le silence est de mise et l'espace est sécurisé et confortable. Les dortoirs sont équipés de lits nominatifs avec des draps changés et lavés chaque semaine. Des rideaux occultants et des lumières douces aident à l'accompagnement de l'enfant vers le sommeil.

Deux animateurs au moins, restent présents dans le dortoir pendant toute la durée de la sieste.

L'enfant qui ne s'endort pas ou se réveille plus tôt n'est pas contraint de rester allongé. Nous lui proposons une activité calme dans un espace adapté à l'extérieur du dortoir.

Le réveil se fait de manière progressive pour éviter tout sentiment de brutalité. Nous laissons l'enfant se réveiller naturellement et nous l'accompagnons pour qu'il puisse se préparer doucement à la reprise des activités.

Procédure pour le changement d'habits

Le changement de vêtements peut être nécessaire après un jeu salissant, une activité d'eau ou un pipi / caca. Ce moment est géré avec discrétion et respect de la pudeur de l'enfant. Nous essayons dans la mesure du possible de rendre l'enfant acteur de son changement.

L'animateur prévient l'enfant avant de commencer le changement, en expliquant la raison : "Ton T-shirt est plein de peinture, on va en mettre un propre".

L'enfant est encouragé à participer au maximum (enlever ses chaussures, retirer son pantalon). L'animateur l'accompagne sans faire à sa place.

Le changement se fait dans un endroit calme et à l'abri des regards. L'adulte qui change informe ses collègues. L'animateur félicite l'enfant pour sa participation et son autonomie. Les vêtements sales sont mis dans un sac pour être rendus à la famille à la fin de la journée.

Pour les ps ms nous demandons aux parents de prévoir un sac de rechange complet, adapté à la saison, pour faire face à tout imprévu.

Dans tous les cas nous disposons d'une armoire avec des habits rangés par âges.

Les repas

Aux manettes, un chef de cuisine et son équipe proposent des repas cuisinés sur place avec des produits frais et locaux pour la plupart. Un contrat est établi avec ACENA depuis 2022, association ayant pour objet de promouvoir et de faciliter le fonctionnement des groupements de commandes vers les producteurs de la nouvelle aquitaine.

Le restaurant scolaire prévoit plusieurs options de repas : sans viande ou sans porc. La loi égalim prévoit 1 repas végétarien par semaine.

Une tarification sociale est appliquée en fonction du quotient familial. Grâce à la participation de l'État elle propose le repas à 1 € pour les familles dont le Quotient Familial ≤ 1000 .

Régulièrement, un repas à thème est organisé (créole, espagnol, carnaval, ...). Les élus du conseil municipal des enfants assurent la décoration du restaurant scolaire pour chaque évènement.

Les menus hebdomadaires sont communiqués aux familles via le site internet et par affichage devant l'école, devant l'ALSH et le restaurant scolaire.

En maternelle, le personnel mange avec les enfants, environ un adulte pour 13 enfants. Ce qui crée un moment d'échange et une éducation au goût non négligeable dès 3 ans.

Les enfants sont invités à goûter ce qui se présente, en lui servant en quantité selon son appétence. Même quand l'enfant dit ne pas aimer, nous lui en servons une quantité mini en l'invitant à goûter et que s'il n'aime pas ce n'est pas grave. En aucun cas un enfant ne sera forcé à manger un aliment qu'il ne souhaite pas.

III-SOINS SANTÉ SECURITÉ

Les pai

Les PAI sont les Projets d'Accueil Individualisé, il s'agit d'un document écrit qui répertorie, pour les enfants, les allergies, les maladies et traitements médicaux, il définit les adaptations à apporter sur la structure pour l'enfant et il peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au document.

En amont de l'accueil de l'enfant sur la structure, les directeurs ont été informés par le biais de la fiche sanitaire de l'enfant et d'une réunion avec la direction de l'école et du médecin scolaire. Tous les PAI se trouvent dans le bureau de la direction, il y a les protocoles à suivre dans un classeur et les trousse de chaque enfant dans deux boites distinctes (une boîte pour les - 6 ans, et une boîte pour les + 6 ans.). A leur tour les animateurs sont informés lors d'une réunion par l'équipe de direction, de tous les PAI. Ces derniers sont emportés à chaque sortie du centre de loisirs

Les soins

Dans chaque salle se trouve une trousse à pharmacie, qui est vérifiée chaque semaine et avant chaque sortie. Chaque groupe emmène sa trousse à pharmacie pour toutes activités hors de la structure.

En cas de blessure : Une évaluation rapide est faite pour déterminer la gravité. Pour une blessure mineure (égratignure, petite bosse), l'animateur procède lui-même aux soins. Pour une blessure plus sérieuse, les protocoles d'urgence sont immédiatement appliqués. La zone est nettoyée à l'eau et au savon ou à l'aide d'un désinfectant .

Les parents sont informés à la fin de la journée du petit incident et des soins apportés. Pour une blessure à la tête, la famille est contactée sans délai. Aussi, un registre est présent dans la salle des ps ms, où chaque intervention y est recensée.

La Sécurité

L'équipe d'animation et de direction se tient régulièrement informée de la réglementation en vigueur, de l'évolution des instructions départementales et de la part de la SDJES.

· En matière de sécurité des locaux, un document appelé PPMS, ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Sur l'ALSH, il y a trois "fiches reflexes" recensées dans le PPMS,

- 1) Confinement intrusion
- 2) Confinement risque chimique
- 3) Evacuation incendie, rupture de barrage ou aléas climatique (inondations)

· 1) Pour éviter les risques d'intrusion de personnes extérieures, les portes du centre de loisirs seront fermées. L'ensemble du bâtiment sera fermé en dehors des horaires d'accueil et de départ des enfants. Toute personne extérieure n'est autorisée à pénétrer dans l'enceinte du bâtiment qu'après accord préalable de la directrice ou d'un adjoint. Toute personne autre que les parents, autorisée par eux-mêmes à venir chercher leur enfant au centre de loisirs, pourra être amenée à présenter une pièce d'identité à la demande des animateurs.

Un protocole est mis en place en cas d'intrusion, et une caisse est disponible dans chaque bâtiment avec à l'intérieur le nécessaire en cas d'urgence (gobelets, radio,...)

· 2) Un protocole est mis en place en cas d'alerte pour le risque chimique, et une caisse est disponible dans chaque bâtiment avec à l'intérieur le nécessaire d'urgence et de besoins pour la mise en sécurité des personnes présente sur l'accueil. (masques, gobelets, radio,...)

· 3) Si l'alarme retentit, l'équipe d'animation suit le protocole d'évacuation pour rejoindre les lieux de repli prévu à cet effet avec les enfants et la liste des personnes présentes sur le lieu d'accueil.

· L'équipe de direction dresse la liste des numéros d'urgence, l'affiche, et informe le personnel sur les consignes de sécurité à suivre en cas de problème. L'équipe est formée à réagir à ces phénomènes grâce aux exercices effectués chaque année. Chaque simulation est réalisée au moins une fois par an au moins avec les enfants.

→ La sécurité des enfants transportés par bus étant une préoccupation constante, une attention toute particulière sera portée sur l'organisation des déplacements occasionnés par l'ALSH. L'équipe d'encadrement durant les trajets en bus ou en minibus sera en nombre suffisant en tenant compte du nombre et de l'âge des mineurs transportés et de la durée du trajet. Les animateurs se fieront au code de la route et de la sécurité routière pour l'organisation des déplacements à pied et en vélo.

→ En sortie, les animateurs comptent régulièrement le nombre d'enfants présents et les informent de l'espace de jeu (en matérialisant son périmètre), de la nature des dangers potentiels et des règles de sécurité à respecter.

→ Les animateurs organisant des activités sportives se tiendront informés et respecteront la réglementation en vigueur. Une attention particulière sera portée sur l'organisation des baignades. Les autorisations préalables seront demandées aux mairies des communes concernées, il y aura une vigilance sur les conditions de baignade avec l'encadrement qualifié et approprié. Les familles devront fournir une attestation de natation si besoin pour les activités nautiques.

IV-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

les objectifs de l'Alaé

Developper
la
coopération

Sensibiliser
au
vivre
ensemble

Respecter le
rythme et les
besoins de
l'enfant

Des idées d'actions concrètes

coopération	vivre ensemble	rythme et besoins
Geste d'autonomie du quotidien (repas et gouters) Partager la cours de récréation A travers des jeux sportifs Ludimales (jeux et rangement) Activités manuelles Jeux de société Jeux de construction	Langage respectueux et adapté Participer à la vie collective (ranger, nettoyer les tables...) Ativités manuelles autour des règles de vie Affichage des règles de vie et rappels réguliers. Proposer des activités avec un mélange d'âges. Proposer des activités sportives en autonomie. Permettre la régulation des conflits par le dialogue. A table : respecter la propreté, notion d'inclusion: proposer des activités adaptés à tout le monde (enfants à besoin spécifiques) Actions du cme : pause lecture, pause jeux... Des projets et des temps informels autour de la différence / des handicaps...	Ps sieste/ms temps calme Repas gouters équilibrés Proposition d'activités diverses le midi et le soir pour les besoins et envies de chacun. Arrivés et départs échelonnés matin soir. Posture de l'animateur sécurisante Garantir un accès autonome aux toilettes/eau Temps de prépa pour les équipes pour connaitre et répondre aux besoins des enfants

les objectifs des mercredis et des vacances

Contribuer
aux
découvertes

Sensibiliser
au
vivre
ensemble-
coopération

Respecter le
rythme et les
besoins de
l'enfant

Des idées d'actions concrètes

Découvertes	coopération
Proposition de sorties et intervenants sur les temps de mercredis et de vacances. Par les projets impulsés par les animateurs (lecture, rencontres...) Par les sorties pédestres aux alentours de l'ALSH (piscine, parc, sentier, city...) Créant des liens avec les associations, artisans et commerçants locaux En faisant des séjours Par les programmes d'activités (cuisine du monde, arts du monde, sports multiculturels) Par les inter centre de loisirs	Grands jeux mélange d'âge Repas partagés kermesse Séjours Gestes sur temps informels du quotidien (aider au goûter, au débarrassage, à faire ses lacets...) Jeux sur les temps informels : ludimales, jeux sportifs, jeux de société

<i>vivre ensemble</i>	<i>rythme et besoins</i>
Projets de l'année (projet lecture, sport, rencontre avec ehpad...) Notion de développement durable (compost, tri,) Affichages pour le rangement Règles de vie (informations, rappel, affichages) Par des actions informelles : discussion, régulation de conflits. Les rituels, de rangement, nettoyage,... Des projets et des temps informels autour de la différence / des handicaps...	En étant acteur de ses loisirs (choix de l'activité ou activités de courtes durées selon l'âge, si ils n'ont pas envie on peut adapter, eux proposent l'activité) Reveil de la sieste échelonné. Temps calme adapté pour tous les groupes. Accueil et départs échelonné. Plus de temps pour manger moins de bruits. Plus de temps pour l'informel : discuter, jouer avec eux, leur déléguer des tâches pour favoriser l'autonomie

V-LES BESOINS DES ENFANTS

les besoins selon les âges

Les besoins de l'enfant suivant les âges a fait l'objet d'une réunion de formation et nous nous sommes mis d'accord sur l'attitude de l'adulte et sur les activités qui répondaient à ceux ci. Ce sont des exemples, la liste est non exhaustive.

3-5 ans

besoins

attitude de l'adulte

exemple d'activités

Expression et communication	se mettre a la hauteur langage correct et adapté, adapter le volume sonore	jeux de mime, jeu du messenger, chanson
Rituels et repères	accueil : bonjour "prénom", politesse, enlever son manteau .	rappel des règles, petit train de la journée, hygiène, rangement de la salle, création des colliers de rôles pour le goûter, étiquetage des jeux pour rangement. chanson / instrument de musique pour rangement
Repos	fermer les rideaux, accompagnement à l'endormissement, musique relaxante, adaptation du temps de repos pour chacun (les lever en échelonner), donne le doudou, dans le discours désacraliser le sommeil.	lecture de contes, comptines.
Mouvement	proposer d'aller dehors de courir / bien définir les consignes	dojo, danse et jeux sportifs. vélo, piscine
Explorer et apprendre	découverte de la nature. - aménager l'espace pour une meilleure accessibilité - laisser en autonomie	jeux éducatifs, promenade sur le sentier, jardinage

<i>Autonomie, apporter de l'aide</i>	mettre les colliers de rôle lors du goûter. les inciter à faire tout seul, les encourager et les féliciter	activité à faire seul , repas partagé, pâtisserie.
<i>Libre choix - affirmation de soi</i>	laisser choisir l'enfant en lui proposant différentes activités. Demander son avis	
<i>Découverte du corps et celui de l'autre</i>	Leur expliquer que nos corps sont différents, discours autour de l'intimité, de respecter, de mettre des limites.	Activités autour du corps humain (squelettes etc), expression corporelle, théâtre
<i>Attention et concentration courtes</i>	Rituels avec instruments pour rentrer en matière dans une activités proposer différentes activités pour permettre de tourner sur des activités courtes	Lectures courtes, comptines et activités courtes
<i>Imaginaire en pleine construction</i>	Se mettre dans l'histoire de l'enfant (par exemple pendant le jeu de la dinette)	création du début de l'histoire et laisser finir l'enfant, jeux d'imitation, jeux libres. pâte à modeler. faire rentrer dans l'imaginaire

6-7 ans

besoins

attitude de l'adulte

exemple d'activités

Expression de ses émotions	écoute active être sécurisant se mettre à la hauteur de l'enfant tolérance	théâtre et jeux d'expression
Prend conscience qu'il est dans un collectif	répétition des règles et consignes aider à la sociabilisation de chacun	jeux de présentation jeux collectifs et activité manuelles de coopération
Curiosité ++ , veut comprendre	répondre à leurs besoins et interrogation et être à l'écoute de chacun	activité manuelles sensorielles bricolage cuisine jardinage
Compréhension des règles et besoin de les tester.	rappel des règles avec support et verbalement, accord commun entre tous les adultes et rester dans la bienveillance	rangement de jeux, activités autour du savoir vivre
Notion de "bien et de mal"	rester neutre explication brèves et claires et se mettre au niveau de l'enfant	jeux théâtraux dessins et histoires positives
Prend conscience de son corps et des différences	surveillance active, écoute ,explication des différences, respect du corps des autres	jeux de société , jeux collectif, poupons, lecture (achat ou prêt)
Affirmation de soi - Autonomie	aider au développement de l'enfant au quotidien, donner des tâches, donner l'exemple et apprendre à gérer les conflits.	cuisine, aide au rangement, "exprime toi"...
Imiter l'adulte	donner le meilleur exemple, avoir une bonne posture et solidarité avec ses collègues	favoriser l'empathie, réduire les peurs, compréhension des responsabilités jeux de rôles

8-12 ans

besoins	attitude de l'adulte	exemple d'activités
Jeux plein air / espace	surveillance à l'écoute rappeler les règles soigner	foot thèque ludimale temps libres
temps calmes : Du mal à canaliser son énergie	expliquer rassurer mettre a dispo pour se reposer (musique, activités relax)	proposer une alternative calme relaxation, musique douce
Esprit critique	savoir se remettre en question	force de proposition, activités de paroles, donner leur avis
D'être écouté, donner son avis	prendre du temps pour chacun, rendre du temps de médiation, bilan fin d'acti	debats
Notion de responsabilité	donner confiance,	rangement nettoyer les tables débarrasser
Affirmation de soi, de ses goûts	laisser choisir activités, laisser proposer des idées	jeux de rôle mime théâtre laisser jouer en autonomie, "aujourd'hui c'est toi qui choisir"
Indépendance	laisser découvrir laisser choisir et proposer des idées de jeux, d'activités, d'aménagement...	temps libres extérieurs et intérieurs
Relation à l'autre, au groupe	mélanger les groupes lors des créations d'équipes	jeux collectifs et sportifs
Début du "rejet" des normes adultes.	expliquer la vie en collectivité, expliquer que les règles ne sont pas une punition	travail sur les règles de vie avec les enfants. Affichages. Prévoir des temps de régulation
De challenge et compétition	expliquer que la défaite est constructive	défis dans la bienveillance. prévoir des jeux compétitifs mais aussi coopératifs
De règles / de repères	besoin d'adultes référents	affichages dans les salles, rituels dans les journées ...

les enfants à besoins spécifiques

L'objectif final est de faire de l'accueil de loisirs un lieu où chaque enfant, quelles que soient ses particularités, se sente bienvenu, respecté et acteur de ses propres jeux et apprentissages.

Adaptation des activités :

Dans la mesure du possible les activités sont adaptées pour permettre à chacun de s'inclure dedans, selon ses capacités (motrices, physiques, mentales, émotionnelles...)

Adaptation des locaux :

Nos locaux sont dotés d'installations garantissant l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite : rampes, sanitaires, largeurs des portes...

Aussi, pour les personnes mal entendant, des lumières d'alerte sont présentes en cas d'action de l'alarme incendie.

Temps de repli :

Des espaces sont aménagés pour s'isoler en cas de fortes émotions, fatigue, ... des coins lecture et sensoriels pour les enfants qui ont besoin de se ressourcer. La salle Bulle est à disposition dans ces moments.

Partenariats et communication :

La famille est invitée, via la fiche sanitaire à nous donner toutes les informations utiles à l'accueil de l'enfant. En début d'année une rencontre est organisée entre les directeurs et les familles afin de remplir un document, permettant à l'équipe d'animation de connaître et d'adapter ses propositions et les journées pour un accueil optimal.

Dans l'année des points sont faits avec les familles et les animateurs.

Avec l'accord des parents, il est important de pouvoir échanger avec l'enseignant, le psychologue scolaire ou l'accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) de l'enfant pour assurer une continuité et une cohérence dans son accompagnement.

Réunions et Formation des équipes :

En lien avec par exemple handi ressource 64, les animateurs bénéficient de temps de formation sur des questions autour du handicap et de la différence.

Aussi, au cours des réunions hebdomadaires, les équipes peuvent échanger sur des situations et nous pouvons trouver des solutions ensemble afin de parfaire l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans la mesure des capacités et des moyens.

La sensibilisation auprès des autres enfants :

Au cours de projets, des temps informels et du quotidien en général, l'équipe s'emploie à porter haut les valeurs de tolérance dans ses propositions pédagogiques et son discours. Il est important que chaque enfant comprenne et respecte les différences de chacun.

VI-CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un document né de concertation d'équipe et reflète les valeurs et les axes d'engagement quotidien des équipes d'animation à destination de vos enfants pour la période 2025-2026.

Nous avons fixé des objectifs clairs : favoriser le vivre ensemble et la coopération, être attentifs aux besoins de chacun et permettre la découverte.

L'accueil de loisirs est fort d'un équipe d'animateurs permanents motivés et d'infrastructures riches qui permettent un accueil optimal. Les défis restent présents et nous poussent à continuer de nous améliorer.

C'est pourquoi nous continuerons d'évaluer nos pratiques, de rester à l'écoute des enfants et de leurs familles et de faire évoluer notre projet. Notre objectif est de faire de nos accueils un lieu de vie stimulant et sécurisant, où chaque enfant peut s'épanouir et grandir, à son rythme, au sein d'un collectif bienveillant.

Ensemble, nous poursuivons notre mission : offrir un cadre où le temps libre de l'enfant est un temps éducatif, fait de jeux, de découvertes et de respect mutuel.